

Parc national de la Vanoise

Orientation 3.5.1 Assurer les continuités écologiques et réduire les obstacles aux déplacements des animaux ou leur dangerosité

Contexte

Le maintien des continuités écologiques est essentiel au fonctionnement des milieux et des populations animales et végétales et conditionne le niveau de la diversité ordinaire. La démarche Trame Verte Trame Bleue, lancée par l'État et mise en oeuvre par les régions, vise à maintenir ou rétablir, quand elles sont perturbées, les principales continuités écologiques.

[...]

Enjeux

Cette orientation s'inscrit dans l'enjeu Préserver, conforter et promouvoir les patrimoines naturels et culturels et leur intégration aux activités humaines.

Lignes directrices de l'orientation

[...]

Mesures traduisant concrètement l'orientation

Mesures contractuelles (liste non exhaustive)	Rôle de l'établissement public du parc national	Rôle des communes adhérentes	Principaux partenaires
[...]	[...]	[...]	[...]
3.5.1.d - Soutenir la mise en valeur agropastorale des milieux ouverts des versants	Évaluation scientifiques des milieux à enjeu, sensibilisation des propriétaires et exploitants	Prise en compte dans la gestion du patrimoine foncier communal	Organisations professionnelles agricoles, CEN73, intercommunalités, A SPM
[...]	[...]	[...]	[...]

Référence ID de l'article : #4304

Auteur : Salamatou SEYDOU

Parc national de la Vanoise

Dernière mise à jour : 2016-07-26 11:04